

**BILAN PORTANT SUR LA
JOURNÉE DE RÉFLEXION POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL
ORGANISÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
LE LUNDI 13 MARS 2017**

préparé par
le Bureau de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche
et à l'intention du
Comité consultatif et de ses groupes de travail
du projet *pour une communauté universitaire exempte
de harcèlement, de violence et d'agression à caractère sexuel*

**Note : ce bilan est en version ébauche et sera complétée séance tenante par
les membres du Comité consultatif qui ont participé à l'événement, sur invitation du MEES.**

MISE EN CONTEXTE

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a tenu l'une de ses [Cinq journées de réflexion pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel](#) à Gatineau, le lundi 13 mars 2017. Précisons que cet événement incluait aussi la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

À la suite de la demande du MEES formulée en février 2017, l'UQO a transmis une liste de suggestion de participants internes et externes de la région de Gatineau. Cette liste comprenait pour l'UQO, entre autres, les membres du *Comité consultatif pour une communauté universitaire exempte de harcèlement, de violence et d'agression à caractère sexuel* (Comité consultatif), des professeurs et chargés de cours experts détenant une expertise, les présidences des syndicats et associations (étudiant et personnel) et les membres des comités femmes. D'ailleurs le Comité consultatif a été invité en février 2017 à soumettre à l'Équipe de coordination des suggestions de participants. Un seul membre a répondu à l'appel.

À la suite de leur demande, le MEES a identifié les participants et a transmis des invitations ciblées (approx. une centaine de personnes). Des représentants des établissements postsecondaires, des représentants des fédérations étudiantes, syndicales et associatives, des représentants ministériels et d'organismes publics et privés, provenant des régions de Gatineau et de l'Abitibi-Témiscamingue, étaient présents. Il importe de souligner que la semaine suivant les invitations du MEES, l'UQO a réitéré l'importance que tous les membres du Comité consultatif puissent participer à cette journée de réflexion.

Parmi ces représentants, notons la présence de la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, madame Hélène David, la sous-ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, madame Sylvie Barcelo, la députée de Hull et vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec, madame Maryse Gaudreault, la directrice du Bureau d'intervention en matière de harcèlement à l'Université de Montréal, madame Pascale Poudrette, les membres de l'équipe de chercheuses d'*Enquête sur la sexualité, la sécurité et les interactions en milieu universitaire (ESSIMU) : ce qu'en disent les étudiant.es, enseignant.es et employé.es* (volet : UQO), mesdames Stéphanie Demers et Laurence Clennett-Sirois ainsi que l'animatrice de radio et de télévision québécoise, madame Pénélope McQuade, qui a agi comme animatrice et des

cadres supérieurs de l'UQO, monsieur Denis Harrison, recteur, madame Sylvie B. de Grosbois, monsieur Yves R. Dupont et monsieur André J. Roy.

Dans le cadre de cette rencontre, la ministre David a déclaré d'entrée de jeu que cette journée a comme finalité une « *société plus juste, équitable, sécuritaire et inclusive de la diversité* ». La ministre David a aussi souligné que le MEES a reçu plus de 70 réponses relatives à la consultation amorcée en novembre 2016 quant aux trois thèmes suivants : 1. Prévention et sensibilisation 2. Sécurité des personnes 3. Gestion des plaintes et accompagnement des victimes. Ces réponses provenaient de différents groupes qui ont été invités à la journée. Une synthèse des réponses a été faite par la sous-ministre Barcelo.

Il importe de souligner que le recteur de l'UQO a prononcé une allocution (pour de plus amples renseignements, veuillez cliquer sur le lien suivant : [article de l'UQO](#)).

« Nous avons pris les choses en mains en commençant par dénoncer haut et fort les gestes commis, a déclaré monsieur Harrison. La question des violences à caractère sexuel nous interpelle et nécessite de notre part des interventions justes et ciblées. Pour moi, c'est très clair, le harcèlement sexuel sous ses diverses manifestations est inacceptable. Point à la ligne. Cet engagement se doit d'être partagé par tout le personnel de l'université, ainsi que par les étudiantes et les étudiants, car nous sommes tous concernés par cette question préoccupante. »

Cette synthèse a été suivie par une présentation de l'équipe de chercheuses ESSIMU et ensuite par la directrice du Bureau d'intervention de l'Université de Montréal.

Par la suite, regroupé en atelier, de manière hétérogène à chacune des tables, les participants ont échangé sur ces mêmes trois thèmes.

La ministre David a conclu la journée en annonçant que le MEES entend soumettre une Loi-cadre plutôt qu'une Politique-cadre. Que ce projet serait déposé à l'Assemblée législative au plus tard à l'automne 2017.

BILAN DES CONSULTATIONS (70 RÉPONSES)

Le bilan qui suit présente un résumé des 70 réponses reçues par le MEES, entre novembre 2016 et janvier 2017, provenant de consultations menées auprès d'établissements postsecondaires, de fédérations, d'organismes, etc.

Prévention et sensibilisation

- Coordination nationale et message commun
- Campagne nationale et campagne locale en collaboration avec les principaux acteurs tels que les étudiants, le personnel
- Outils de communication : trousse de démarrage, formations diversifiées et adaptées à la clientèle plurielle

- Politique (diffusion, définitions, au minimum ce qu'elle doit contenir)
- Engagement public (documenter, responsabiliser, impliquer, rendre visible, soutenir les victimes)
- Démarche qui inclut ce qui se passe sur le campus et hors campus

Gestion des plaintes et accompagnement des victimes

- Traitement adéquat des plaintes
- Crédibilité des personnes-intervenantes (confiance, confidentialité, impartialité, détenant les qualifications et les qualités requises)
- Accompagnement et protection claire
- Processus équitable, clair, connu, avec des services diversifiés (délai court)
- Garantie aux victimes
- Rôle de l'établissement avec les intervenants externes, protocole à établir (organismes, services de police, système judiciaire, etc.)
- Signalement anonyme
- Reddition de compte (statistiques annuelles)
- Variété de solutions offertes
- Comité interne (prévoir mécanisme de dévoilement de conflit d'intérêts, recevoir les plaintes, faire enquête, prévoir des mesures/conséquences aux personnes mises en cause)
- Services de soutien, de counselling
- Guichet unique
- Documenter, centraliser, archiver les plaintes
- Sensibiliser aux mesures d'accommodement
- Guide sur les meilleures pratiques
- Site Web
- Règles de conduite

Sécurité des personnes

- Éviter des discours alarmistes, de surveillances excessives, d'une approche de maintien de l'ordre
- Viser une approche alternative de réduction des méfaits (psychologique, physique, etc.)
- Viser une culture de respect, de dénonciation, de responsabilisation, d'entraide
- Identifier les zones à risque
- Identifier des interventions collectives
- Veiller à des protocoles de tenue d'activités sur le campus ou hors campus
- Encadrer de manière plus rigoureuse ces activités
- Responsabiliser les organisateurs (signer une déclaration, faire connaître les positions institutionnelles, former, etc.)
- Communiquer entre les acteurs (agents de sécurité)
- Rendre visible les ressources (aide-mémoire)
- Centraliser les ressources
- Faire connaître le lieu pour signaler/dénoncer

- Établir une politique (qui-fait-quoi) pour encourager la dénonciation et renforcer le pouvoir d’agir aux victimes

Il a aussi été mentionné ce qui suit.

Conditions de succès

- Leadership ministériel
- Leadership institutionnel
- Investissement financier de la part du Gouvernement du Québec et du MEES
- Désignation d’un responsable
- Valeurs communes et connues
- Protocole simple

Devenir un chef de file

- Diffusion et mise en commun
- Promotion de la recherche
- Mise en place de mécanismes
- Loi-cadre
- Stratégie de communication

Campus américains (Université North Western)

- Programme ByStander (obligation d’agir et de reddition de compte – loi américaine)
 - Formation obligatoire de 3 hrs aux étudiants dès leur entrée à l’université

Université d’Ottawa

- Continuum : éducation – prévention – engagement des dirigeants – diffusion publique sur les victimes

Expérience ontarienne

- Plan d’action provinciale pour mettre fin à la violence sexuelle

Initiative populaire

- Ask for Angela ou Angel shot
 Cette initiative est présente dans les bars et restaurants en Angleterre (employés sont formés en ce sens). Lorsqu’une cliente mentionne cela à un employé, celui-ci sait discrètement que la cliente demande de l’aide.

D’autres idées ont émergé à la suite de cette présentation. Notons parmi celles-ci :

- Accueil différencié
- Logo spécifique pour identifier les bureaux

- Cours d'éducation sexuelle dès le primaire
- Investissement financier de la part du MEES

BILAN DES CONFÉRENCES DU PANEL D'EXPERTS

Mesdames Demers et Clennett-Sirois ont présenté notamment quelques définitions et données portant sur l'enquête globale (6 universités francophones québécoises) ainsi que celle touchant l'UQO¹.

Échantillon – portrait global : 9 284 répondants

Échantillon – portrait de l'UQO : 507 répondants

Pour le portrait global, il s'agit des universités suivantes : UQAM, Université de Montréal, Université Laval, Université de Sherbrooke, UQO et UQAC.

- 36,9 % des répondants – Portrait global – ont rapporté au moins une forme de victimisation sexuelle depuis son entrée à l'université (31,9 % pour l'UQO)
 - o Harcèlement sexuel
 - 33,5 % - Portrait global (28,8 % pour l'UQO)
 - o Comportements sexuels non désirés
 - 18,3 % - Portrait global (14,8 % pour l'UQO)
 - o Coercition sexuelle
 - 3,1 % - Portrait global (2,9 % pour l'UQO)
- 24,7 % des répondants – Portrait global – ont rapporté au moins une forme de victimisation sexuelle au cours des douze derniers mois (25,1 % pour l'UQO)
 - o Harcèlement sexuel
 - 22,3 % - Portrait global (21,7 % pour l'UQO)
 - o Comportements sexuels non désirés
 - 10,3 % - Portrait global (10 % pour l'UQO)
 - o Coercition sexuelle
 - 1,3 % - Portrait global (1,9 % pour l'UQO)

Globalement, les situations surviennent principalement

Pour le Portrait global :

- Activités sociales ou festives : 47,4 %
- Activités d'enseignements ou d'études (cours, travail d'équipe, stage, mémoire, thèse, etc) : 38,7 %
- Activités liées aux tâches professionnelles non reliées à l'enseignement : 31,1 %

Pour le Portrait de l'UQO :

- Activités d'enseignement ou d'études (cours, travail d'équipe, stage, mémoire, thèse, etc.) : 53,8 %
- Activités sociales ou festives : 32,5 %
- Activités liées aux tâches professionnelles non reliées à l'enseignement : 28,8 %

¹ Sources : Données présentées par l'Équipe ESSIMU-UQO, incluant des données extraites des rapports ESSIMU-global et celui spécifique à l'UQO.

Madame Poudrette a notamment mentionné que le « *consentement doit être au cœur* ». Elle souligne que le rapport du Bureau de coopération interuniversitaire présente un portrait des meilleures pratiques recensées sur le plan de la prévention et sensibilisation, de l'intervention, de la sécurité des personnes ainsi que des politiques et procédures.

Elle souligne que les zones à risque sont les événements festifs, les activités d'accueil, les activités d'enseignement, les activités d'encadrement aux cycles supérieurs, les activités hors campus, les activités liées aux équipes sportives.

Au niveau de l'intervention, elle souligne la nécessité pour les victimes de repérer les ressources sécuritaires (points de chute) ; d'être accueillies, respectées et écoutées sans jugement ; d'être orientées vers les ressources ; d'être renseignées sur les recours ; de permettre de choisir les démarches (informelles, formelles, légales) ; d'être respectées dans leur choix ; d'obtenir des mesures de prévention et d'accommodement ; de recevoir un traitement de la situation avec diligence, discrétion et confidentialité.

Madame Poudrette a aussi souligné l'importance de s'engager publiquement, à tous les niveaux. Une mobilisation par la collaboration (communauté de pratiques, communauté de témoins actifs, etc.).

Il a aussi été souligné l'importance d'inclure toutes les clientèles étudiantes : autochtone, culturelle, groupes marginalisés et LGBTQ... ainsi que les clients externes.

Il a également été mentionné que le titre donné à la politique est très important et que les réalités vécues par l'ensemble de la diversité œuvrant ou étudiant dans un établissement soient pris en compte ainsi que les différents lieux (campus et hors campus) et moyens (médias sociaux).

BILAN DES ATELIERS

Le bilan qui suit présente quelques faits saillants de ce qui a été mentionné lors des plénières, en fonction des thèmes : 1. Prévention et sensibilisation 2. Gestion des plaintes et accompagnement des victimes 3. Sécurité des personnes. Deux questions ont été proposées aux participants, lesquelles visaient essentiellement à identifier les incontournables et les conditions de succès de ce que devrait comprendre la Loi-cadre.

Prévention et sensibilisation

- Réintroduire des cours à l'éducation sexuelle dans les curriculums
- Contaminer les autres ministères
- Octroyer du financement
- Engager toutes les parties prenantes
- Distinguer la politique visant à prévenir et contrer les violences sexuelles des autres encadrements en matière d'harcèlement
- Rendre plus accessible les canaux de communication
- Rendre obligatoire les formations

- Avoir des ponts clairs entre l'institution et les organismes externes
- Évaluer les impacts suite à l'implantation du plan
- Inclure les autres clientèles telles que les employés des sous-traitants
- Rendre des comptes
- Former des témoins actifs (toutes les catégories, tous les cycles d'études)
- Clarifier la notion de subordination « professeur-étudiant »
- En parler
- Éviter l'alourdissement du processus
- Se doter de compétences psychosociales pour la personne attitrée
- Assurer des suivis (uniformisation des mesures d'aide)
- Définir le spectrum des violences
- Rendre accessible la politique
- Se doter d'un logo spécifique
- Formuler un énoncé dans les plans de cours
- Mettre en place des normes sécuritaires (expertise provinciale en lien avec l'environnement)
- Aller jusqu'au bout de l'accompagnement de la victime

Gestion des plaintes et accompagnement des victimes

- Permettre une disposition d'agir (pour enquêter) pour comprendre ce qui se passe dès un signalement
- Se doter d'expertises dans le milieu
- Bien connaître le processus
- Travailler en partenariats (ex. CALAS, Services d'aide psychologique, Services d'enquête, Services judiciaires, etc.)
- Informer : processus, ressources, recours, etc.
- Différencier la gestion des plaintes versus les services d'aide
- Créer un milieu de confiance
- Dédier un site Web
- Démystifier et décomplexifier le processus (respectueux des personnes)
- Se doter d'un guide unique
- Créer une application mobile, des boutons de panique, etc.
- Assurer un processus simple, non intimidant
- Avoir un protocole d'un tiers envers une situation connue, tout en faisant attention à une victime qui choisit de ne pas procéder au dépôt d'une plainte
- Limiter le nombre d'intervenants pour les victimes
- Se doter d'un Bureau régional de commissaire aux plaintes
- Prévoir un service de raccompagnement
- Prévoir des mécanismes pour ce qui est de la cybervictimisation
- Octroyer du financement aux établissements
- Distinguer entre un signalement et une plainte
- Prévoir des normes pour le traitement des plaintes
- Protéger les victimes contre les représailles, incluant les témoins
- Laisser à la victime le choix de la composition des intervenants dans le processus
- Accompagner les mises en cause pour éviter qu'ils récidivent

Sécurité des personnes

- Avoir des personnes désignées (ex. T-Shirt)
- Avoir des obligations d'aider, de témoigner
- Recenser les activités campus et hors campus
- Former obligatoirement
- Se doter de messages courts, ciblés, constants
- Évaluer la sécurité des lieux
- Dénoncer le non-respect de l'intégrité physique
- Sensibiliser le milieu sportif
- Prévoir des affichages à contenu respectueux
- Prévoir obtenir les suggestions de la communauté pour améliorer
- Faire connaître que cette responsabilité va au-delà du campus (ex. compétition académique, compétition sportive, etc.)
- Instaurer des marches exploratoires pour identifier les zones à risque et se réapproprier de son environnement
- S'adapter aux réalités régionales où se situe les campus
- Se doter de système d'injonction pour la personne mise en cause
- Intégrer dans la recherche de solutions toutes les diversités culturelles
- Documenter au niveau du MEES

CONCLUSION

Aux termes de la journée de réflexion, l'animatrice McQuade a résumé l'ensemble des interventions par ce qui suit :

- Formation... formation... formation
- Réintégration des cours d'éducation sexuelle, de civilité, de vivre ensemble
- Partage des meilleures pratiques
- Guichet unique
- Ressources accessibles, connues en tout temps, détenant expertises et écoute
- Octroi financier par le MEES aux établissements
- Promotion d'une campagne
- Moyens technologiques et humaines pour la sécurité
- Responsabilité d'agir et avoir les moyens pour le faire
- Meilleur espace en devant un chef de file
- Partenariats
- Désir d'inclusion, de dialogue, de communication
- Délicatesse et respect des personnes
- Développement de saines relations
- Accompagnement des victimes
- Accompagnement des mises en cause pour éviter des récidives

Elle termine en soulignant l'engagement de la Haute direction par leur pleine présence à l'événement d'aujourd'hui ; de la volonté de se parler, d'agir, de s'écouter, d'améliorer les

choses et de tendre vers une culture de respect, en plaçant la victime au cœur. Elle termine en mentionnant que c'est ensemble que l'on va réussir à changer les choses.

Le mot de la fin a été donné à la Ministre David qui a mentionné que ça prendra beaucoup de politique pour changer et créer un village de vivre ensemble, une collaboration, un changement d'attitude, une tolérance zéro, une responsabilité d'agir et de se mobiliser.